~~[illegible]~~

Rapport.

Lu à Lacademie de chir. le mardy 12e. aout 1749

M. Trecourt chirurgien major du Regiment de piedmont a envoyé par mon canal à Lacademie Royale de chirurgie deux doigts extraordinairement gonflés, dont il a fait avec succès lamputation à un homme agé de 40 ans. Le malade avoit eu à lage de 15 ans les doigts index et medius de la main gauche serrés entre deux pierres: la contusion que cette compression ocasionna fut suivie d'un gonflement si considerable ~~de toute la main et de~~ que le chirurgien qui ~~soignoit~~ soigna alors cet homme ne put juger de letat des phalanges. ce gonflement qui ocupoit toute la main et qui s'etendoit jusqu'a la partie inferieure de lavant bras se dissipa peu à peu, et enfin au bout de six semaines il n'y en avoit plus qu'aux deux doigts qui avoient souffert la contusion, lesquels demeurerent une fois plus gros qu'ils dans l'etat naturel, avec des douleurs Legeres.

pendant l'hiver de 1739 (environ 24 ans après l'accident) la rigueur du froid dont les doigts tumefiés ~~furent frappés~~ receurent l'impression, produisit au malade des douleurs plus vives; et depuis ce temps ils n'ont cessé ~~les doigts ils devinrent beaucoup~~ d'augmenter en volume et en difformité, jusqu'au moment de l'operation qui fut faitte le 13 mars 1749. il y avoit neanmoins environ deux ans que le doigt du milieu s'etoit ulceré et qu'il en decouloit une matiere sanieuse roussatre et d'une puanteur horrible. la peau qui

couvroit les doigts etoit de couleur naturelle et fort adherente

je n'ay pas cru quil fut necessaire de faire dessiner ces tumeurs parceque la description que mr. Brecourt donne ~~de la difformite~~ de leur figure, de leur volume, et de leur poids suffit pour faire juger de leur difformité; d'ailleurs ~~on trouve~~ marc aurele severin nous a donne des figures de ~~pareilles~~ tumeurs ~~dans~~ cette espece dans son excellent traité de abscondita abscessuum natura. Lib. 4e. chapitre 9e.

il ne m'a pas ete possible de faire la dissection de ces tumeurs; j'ay fendu chaque doit par le milieu suivant sa longueur. La substance osseuse etoit presque totalement detruitte; on ne remarquoit que quelques fibres ou petites esquilles distribuées sans ordre dans le centre de chaque doigt. toute la tumeur etoit remplie d'une humeur limphatique condensée qui avoit la forme d'un lard compact et fort ferme; on y appercevoit en un mot la substance qui domine ordinairement dans les tumeurs carcinomateuses. Le caractere de l'humeur qui suintoit depuis deux ans d'un de ces doigts prouve aussi qu'ils etoient carcinomateux. je n'ay pu faire aucune experience ~~fa~~ pour decouvrir les divers genres d'humeurs dont ces tumeurs etoient formées et en quelle proportion relative elles y etoient ~~elles etoient~~, parceque ces parties avoient ete considerablement racornies et dessechées par une longue maceration dans l'eau de vie. malgré la diminution du volume de ces tumeurs le vuide qui repondoit

à lulcere du doigt du milieu auroit pu contenir une grosse noix, et il étoit creusé àpeuprès dans un tiers de lepaisseur de la partie.

L'examen exact que jay fait de ces tumeurs avant que den faire l'ouverture ma presenté une petite particularité qu'il n'est, peut être, pas hors de propos de Rapporter; cest que les cartilages qui revetent la partie superieure de la premiere phalange de chacun de ces doigts, [ce qui] ~~pour recevo~~ recevoient la tete des ~~deux premiers~~ [deux os] os du metacarpe, ces cartilages, dis-je, avoient [été] conservés dans leur etat naturel; ce qui est conforme aux observations rapportées par m. petit pour prouver la carnification des os dans le 2d. tome de son traité des maladies des os à l'article de l'exostose et de la carie.

il est hors de doute que ~~la~~ tumefaction des doigts [que] ~~auxq~~ m. trecourt a amputés etoit~~ent~~ occasionnée par la congestion des sucs limphatiques: mais ces sucs ne doivent etre regardé que comme la cause materielle de ces tumeurs: on ne peut se dispenser de reconnoitre la violente compression que les doigts ont soufferte pour la cause primitive de la maladie. cest le derangement des fibres et la perte de leur ressort qui a arreté le mouvement progressif des fluides; mais la circulation de la limphe n'a d'abord été rallentie que jusqu'à un

certain degré. la congestion des humeurs avoit conservé les doigts au double du volume naturel jusqu'à l'année 1789. le froid a été une ~~nouvelle~~ seconde cause exterieure ~~qui~~ a determiné l'augmentation des accidens; en produisant l'epaississement et la condensation des humeurs il paroit avoir été la cause efficiente du progrès de la tumeur et peutêtre celle de la depravation des sucs par l'inflammation des solides qu'il a excitée. d'ailleurs on sait que la limphe epaissie et croupissante peut se corrompre spontanément et contracter une acrimonie qui la fait tomber en dissolution putride. avant l'engelure de ces tumeurs le tissu des solides n'avoit point été suffoqué par un engorgement insurmontable, et leur action a continué avec assés de force sur ~~cette~~ la limphe, pour entretenir, du moins en partie, son mouvement progressif et sa fluidité, et pour s'opposer au croupissement et à la depravation. quoyque les tumeurs aient été atteintes de putrefaction, il ne paroit pas qu'on doive rien craindre du succès de l'operation, ~~puisque~~ vû que la virulence ~~est demeurée~~ ne s'est point communiquée à la masse des humeurs. #

l'observation de m.r Trecourt peut trouver place dans ~~les~~ la suitte des memoires de l'academie: elle m'a paru particulierement propre à confirmer ce que m.r quesnay a dit dans son mem. sur le vice des humeurs, que la limphe n'est par son acrimonie ni par son epaississement la cause d'aucunes maladies primitives, puisque de pareilles causes supposent d'avance un vice local qui leur donne naissance

---

je faisis ~~cette~~ occasion [de] dire à l'academie que je crois pouvoir prouver par plusieurs ~~observations~~ faits ~~cette observation~~ a l'appuïe ~~j'en pourrais~~ ~~plusieurs autres peut servir à prouver que la doctrine~~ ~~pour prouver~~ que la semence qui cause est une preuve manifeste que le sang du malade n'est point infecté du virus cancereux.